PHILIPPE BONNECARRÈRE

«Un débat au Parlement est indispensable»

29/01/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi dernier, lors de l'examen du projet de loi de prorogation de l'état d'ur- gence sanitaire, Philippe BONNECARRÈRE, au nom du groupe Union Centriste, avait expressément demandé l'organisation d'un débat, suivi d'un vote, avant tout nouveau confinement étant donnée l'atteinte aux libertés publiques que constitue une telle mesure.

Philippe BONNECARRÈRE, sénateur du Tarn, avait alors insisté sur le fait que soumettre le confinement à un vote préalable du Parlement « rendrait la décision beaucoup plus forte et plus crédible et changerait tout sur l'acceptation de la déci- sion par nos concitoyens. » Olivier VÉRAN, ministre des solidarités et la santé, avait alors rejeté cette proposition.

Le groupe Union Centriste se félicite d'avoir été finalement entendu.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC